LE CHEVAL, UNE FILIERE ÉCONOMIQUE, SES ATOUTS, SES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

par Philippe **Augier**[1]

Plan de l'intervention :

I – Introduction :

1) Le cheval, une production agricole « spéciale ».
2) L'évolution des usages : utilitaires (agriculture, transport, armée), loisirs (seuls sports homme + animal), médiateurs (handicap, réinsertion, police).
3) Une filière économique spécifique : production, commercialisation, utilisation, formation, recherche.
4) Un pôle de compétitivité

II – La filière équine française dans le monde

- L'évolution du monde, les émergences : Japon, Moyen-Orient, Russie, Europe centrale et Chine…

- Les développements dans les pays souches : la France.
  - Les fonctions :

  1 – Production de qualité très concurrentielle ; gestion des espaces.
  2 – Commercialisation très inégale selon les secteurs. Grande marge de progression.
  3 – Utilisations multiples, usages de plus en plus diversifiés, pratiquants de plus en plus nombreux. Supports du jeu assurant la capacité de développement, aménagement du territoire.
  4 – Formation insuffisante, peu organisée.
  5 – Recherche, poussée par les nécessités de la compétition (production, sport, dopage, etc…).
  - L'organisation :

  1 – Faiblesses : mondes différents et cloisonnés, système associatif qui freine du fait des jeux de pouvoir, fiscalité changeante.
  2 – Forces : PMU – Eperon
  Pôle de compétitivité (fédérateur)
  Intérêt croissant des collectivités territoriales (Conseils des chevaux – CPER).
  Région : niveau pertinent.
  - Quelques chiffres

III – Conclusion : une filière d'avenir

- Une offre équestre et hippique abondante, très concurrentielle, diversifiée et largement partagée.
- Filière économique forte, avec grande marge de progression dans la mondialisation.
- A la condition de l'accompagner comme un levier de croissance et non comme une base fiscale…

[1] Maire de Deauville, fondateur du Pôle de compétitivité « cheval ».

Copyright – Académie d'Agriculture de France – 2012. Séance du 14 novembre.